



Vente d'un véhicule "neuf" à un particulier, en Europe.

Par **VinceR**, le **29/07/2021** à **13:51**

Bonjour,rnrnJ'ai une question pour laquelle je ne trouve pas la réponse.rnrnJe souhaite vendre ma voiture qui a 1 an et demi mais seulement 1.500 km a un ami qui habite en Slovaquie (voiture de sport). Comment cela se passe-t'il pour la TVA ? car, comme en France, la Slovaquie demande un quitus fiscal pour immatriculer une voiture considérée comme neuve (moins de 6 mois ou moins de 6.000 km) mais on ne pas nous faire payé la TVA dans deux pays en meme temps, non ?rnrnMerci.

Par **Tisuisse**, le **30/07/2021** à **07:07**

Bonjour,rnrnTout dépend des lois fiscales du pays concerné. Comme vous êtes ici sur un forum juridique franco-français, tournez-vous vers un avocat fiscaliste de droit international.rnrnBonne chance.

Par **BrunoDeprais**, le **31/07/2021** à **10:17**

Bonjour, rnrn rnrnJe crois que vous devriez vous adresser à votre centre des impôts où à la douane.rnrnLa TVA est une chose, mais pensez aussi au malus écologique, surtout que vous parlez de voiture de sport....